

AVIS D'INFORMATION

Paris, le 3 juillet 2015

Deux procédures de marchés publics distinctes visant à sélectionner des prestataires pour la gestion passive de mandats « Actions » seront lancées **le 10 juillet 2015** par le FRR.

PROCEDURE NEGOCIEE - MARCHE 2015FRR02 – « MANDATS DE GESTION OPTIMISEE « ACTIONS » AVEC UNE APPROCHE ESG »-:

➤ **Objet :**

Le marché portera sur la sélection de plusieurs prestataires de services d'investissement capable d'optimiser une réplcation d'indices « actions », à la fois avec une approche environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG ») et sous contrainte de minimisation de la « tracking error ex ante », tout en préservant les caractéristiques des indices.

Dans le cadre de cette procédure, le FRR souhaite étudier et négocier avec les prestataires de services d'investissement les méthodologies d'optimisation les mieux adaptées à ses besoins, notamment, en matière de réduction de l'empreinte carbone et des réserves fossiles applicables à son portefeuille d'actions.

Le recours à une procédure négociée a été décidé dans la mesure où la mise en œuvre de critères ESG et plus particulièrement la méthodologie de décarbonation de son portefeuille ne peuvent être établies préalablement par le FRR avec une précision suffisante pour permettre le recours à un appel d'offres classique.

Le nombre de mandats attribués sera déterminé à l'issue de la procédure.

➤ **Nombre de lot : 1**

➤ **Durée :**

Quatre (4) ans reconductibles pour une période d'un (1) an.

➤ **Montant indicatif :**

Le montant global des fonds donnés en gestion pourrait être fixé à trois milliards (3 000 000 000) d'euros.

APPEL D'OFFRES RESTREINT - MARCHE 2015FRR03 - « MANDATS DE GESTION

« ACTIONS » INDICIELLE ET QUANTITATIVE SOUS CONTRAINTES » -:

➤ **Objet :**

Le marché (3 lots) portera sur la sélection de plusieurs prestataires de services d'investissement capable d'assurer une gestion passive sous contraintes d'actions des pays développés.

Lot 1 : Réplication d'indices sous contraintes

Le lot 1 concernera la gestion passive d'un ou plusieurs compartiments par réplication physique d'indices de référence standards ou d'indices de référence optimisés d'actions des pays développés.

La réplication devra intégrer une méthode d'optimisation afin de prendre en compte des contraintes, notamment l'exclusion de titres décidée par le FRR.

A chaque compartiment correspondra un indice et une « tracking error ex ante ».

Il pourra être attribué jusqu'à deux (2) mandats sur ce lot 1.

Le montant global des fonds donnés en gestion pourrait être fixé à deux milliards (2 000 000 000) d'euros.

Lot 2 : Gestion quantitatives Systématique Euro

Le lot 2 concernera la gestion de processus systématiques propriétaires visant à surperformer un indice de référence standard d'actions des pays développés de la zone euro, avec une « tracking error ex ante » de 3% p.a au maximum.

Ces gestions intégreront également des contraintes, notamment l'exclusion de titres décidée par le FRR.

Il pourra être attribué jusqu'à trois (3) mandats sur ce lot 2.

Le montant global des fonds donnés en gestion pourrait être fixé à cinq cent millions (500 000 000) d'euros.

Lot 3 : Gestion quantitatives Systématique zone monde développé

Le lot 3 concernera la gestion de processus systématiques propriétaires visant à surperformer un indice de référence standard d'actions des pays de la zone monde développée, avec une « tracking error ex ante » de 3% p.a au maximum.

Ces gestions intégreront également des contraintes, notamment l'exclusion de titres décidée par le FRR.

Il pourra être attribué jusqu'à trois (3) mandats sur ce lot 3.

Le montant global des fonds donnés en gestion pourrait être fixé à cinq cent millions (500 000 000) d'euros.

➤ **Durée :**

Quatre (4) ans reconductibles pour une période d'un (1) an.

Les sociétés de gestion intéressées auront jusqu'au **mardi 15 septembre 2015, 12h00, heure de Paris**, pour répondre au FRR dans les conditions spécifiées par le règlement de la consultation.

L'ensemble des documents liés à ces procédures seront disponibles à compter du vendredi 10 juillet 2015, au plus tard à 18 heures, en se connectant aux liens suivants :

- <http://marches.fondsdereserve.fr>
- <http://www.fondsdereserve.fr/fr/appels-offres>